



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Libye

Question écrite n° 27713

Texte de la question

M. Patrick Balkany appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur l'attentat qui a visé l'ambassade de France en Libye le 23 avril 2013. Cet attentat n'ayant pas été revendiqué, plusieurs hypothèses concernant les possibles auteurs de cet attentat avaient été évoquées. Le jour même de l'attentat, une commission franco-libyenne a été chargée de l'enquête destinée à faire la lumière sur celui-ci. Le quai d'Orsay a par ailleurs envoyé à Tripoli un juge anti-terroriste et un certain nombre de personnes du GIGN. Quatre semaines après cet attentat, qui n'a toujours pas été revendiqué, il lui demande s'il dispose d'informations nouvelles concernant l'avancée de cette enquête.

Texte de la réponse

Suite à l'attentat commis contre l'ambassade de France à Tripoli le 23 avril 2013, une enquête a été ouverte par la section antiterroriste du Parquet du tribunal de grande instance de Paris. Un magistrat a pu se rendre en Libye dans les heures qui ont suivi cet attentat et recevoir l'appui des autorités libyennes. L'enquête, qui est couverte par le secret, se poursuit.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Balkany](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27713

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 mai 2013](#), page 5347

Réponse publiée au JO le : [25 juin 2013](#), page 6640